

B. Développement prioritaire autour de dessertes en transports publics performantes et incitatrices

Au nord, l'actuelle construction de la ligne du tram TCOB et de ses lignes de rabattement (K, L et S) permettra un accès rapide et confortable au centre-ville puis aux périphéries urbaines et contribuera à donner la préférence aux transports publics plutôt qu'à la voiture.

De même, le tram qui desservira le futur quartier des Cherpines, sur la route de Base, puis la route de Saint-Julien, mettra ce nouveau quartier à quelques minutes de Carouge, de Genève ou de Saint-Julien, nouveau pôle urbain.

Reste la question du lien transversal entre ces deux grands axes. La fermeture du pont et de la route de Murlaz dans le cadre de la renaturation de l'Aire élimine une voie de trafic motorisé sud-nord. L'actuel Plan directeur de Confignon prévoit la mise en place d'une desserte entre la croisée de Confignon et le futur quartier des Cherpines. Cette desserte sera destinée aux transports publics et à la mobilité douce. Ce plan ne prévoit pas la construction d'une route pour le trafic de transit motorisé.

En date du 3 août dernier, dans la crainte de voir ce trafic reporté sur le nouveau pont de Lully, les partis de droite ont déposé une motion qui demande un crédit d'étude pour la création rapide d'une nouvelle route reliant la route de Base à la route de Soral et traversant l'Aire sur le pont de Praleta (motion 2022).

Pour les mêmes raisons que celles développées au sujet de la protection du vallon de l'Aire (protection du coteau, renaturation de l'Aire, mobilité douce) nous nous opposons à la construction de cet axe routier de transit individuel motorisé.

C. Priorité à la réalisation du quartier des Cherpines et échelonnement des réalisations à un rythme financièrement et socialement supportables

Le rythme et le phasage du développement de notre région doivent permettre à Confignon de terminer la réflexion sur le développement des Cherpines, d'asseoir le financement des équipements et infrastructures publiques nécessaires à sa réalisation, et de se donner les moyens d'accueillir et intégrer les nouveaux habitants de ce futur quartier dans de bonnes conditions. De plus, il est capital qu'elle dispose toujours des moyens nécessaires pour assurer les services publics essentiels pour les différentes catégories d'habitantes et habitants de la Commune.

Outre le fait que les bases du développement de l'agglomération de Genève doivent être repensées pour correspondre à une croissance raisonnée, nous estimons que les objectifs de développement déterminés par le Plan directeur cantonal pour 2030 sont irréalistes et insoutenables pour la commune de Confignon.

Le projet de Plan directeur cantonal 2030 peut être consulté sur
http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/pdcn_geneve_2030-686-4369.html

Comité de rédaction : / E. Gabus-Thorens / E. Baier / M. Charpentier / A. Denaréaz / A. Höfer / J.-C. Kormann / M. Mazzola / J.-J. Isaac / F. Joliat / Th. Sauvin /

Confignon

bulletin
d'information
de

Voix de Gauche

N° 50 - novembre 2011

VOIX DE GAUCHE

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030 :

QUEL DÉVELOPPEMENT ?
POUR QUOI ?
POUR QUI ?

ET POUR CONFIGNON :
COMMENT ?

ATTENTION
LA TÊTE !!!



« Quiconque croit qu'une croissance exponentielle peut durer toujours dans un monde fini est un fou, ou un économiste »

(Keneth Boulding)

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030

Le Plan directeur cantonal est l'instrument central de la politique cantonale en matière d'aménagement du territoire pour les quinze années à venir.

Il propose tout d'abord, comme principal enjeu pour le canton de Genève, d'« offrir une capacité d'accueil suffisante pour répondre aux besoins en logements » (100'000 habitants supplémentaires d'ici 2030, soit un quart de la population actuelle) et de « rattraper le retard pris dans la construction de logements depuis 2000 » (50'000 logements à construire).

Les communes doivent faire part de leurs remarques d'ici à la fin de l'année.

Pour sa part, Voix de Gauche a déjà fait part de ses remarques lors de l'enquête publique :

Les projections démographiques ne sont pas une fatalité.

L'évolution démographique doit relever de choix politiques.

NON à une croissance donnant toujours plus la préférence aux entreprises de luxe, aux entreprises globalisées tournées vers les marchés extérieurs, à la finance spéculative et au négoce de matières premières.

NON à une croissance ne répondant pas à des besoins locaux, favorisant une société à deux vitesses qui creuse toujours plus les inégalités, générant des profits pour un petit nombre tout en dégradant les conditions de vie de la majorité, asséchant le marché du logement par une explosion des prix et suscitant des besoins accrus en équipements.

OUI à une croissance qualitative, innovante et durable, génératrice d'égalités, centrée sur une reconversion énergétique créatrice d'emplois, centrée également sur les besoins des habitantes et habitants et les services qui leur sont nécessaires.

OUI à un développement maîtrisé, inscrit dans la région francovaldo-genevoise pensée dans une continuité historique paysagère. La densification des villes ne doit pas suivre aveuglément la courbe de croissance actuelle, elle doit être choisie, contrôlée et planifiée.

